
1 Introduction

2 Analyse des dangers : nn-dimethylformamide

2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS

2.2 Erreurs de classification

2.2.1 Produit

2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit

2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition

2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes

2.5.1 N,N-Dimethylformamide

2.6 Protections individuelles et collectives à envisager

2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

Tilte	EmillA – Analyse des dangers du produit nn-dimethylformamide
-------	--

Company	Thermo Fisher Scientific
---------	--------------------------

Date	2026-06-16
------	------------

Version	Rev0
---------	------

Auteur	Emilia 0.7.1
--------	--------------



1 Introduction

Le présent rapport analyse les dangers intrinsèques du produit **nn-dimethylformamide**.

L'analyse vise à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les dangers associés au produit et à ses substances ?
- Les substances présentes sont-elles soumises à des valeurs limites d'exposition ou à des classifications particulières (CMR, SEVESO, ...) ?
- Quels sont les dangers pour la santé connus pour ces différentes substances ?
- Est-ce que la FDS reçue présente potentiellement des erreurs (obsolescence, changements dans les classifications de l'ECHA, ...) ?
- Quelles mesures de prévention doivent être envisagées lors de l'utilisation de ce produit ?

La fiche de données de sécurité (FDS) a été traitée à l'aide de l'outil d'intelligence artificielle **Emilia** développé par **Modyva**. Les résultats ont été revus et contrôlés par Modyva.

L'analyse se limite à une analyse des dangers. L'exposition au risque basée sur les conditions réelles d'utilisation in-situ n'a pas été évaluée.

Cette étude est basée sur les prescriptions et recommandations suivantes :

- LIVRE VI — Agents chimiques, cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques
- Fiches toxicologiques de l'INRS
- Directive 2012/18/UE (SEVESO)
- Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)
- Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) — Annexe XVII / Annexe XIV
- Règlement (UE) 2019/1021 (POP)
- Règlement (UE) 528/2012 (Biocides)

2 Analyse des dangers : nn-dimethylformamide

Dans la suite, nous détaillons les dangers associés au produit **nn-dimethylformamide**, les éléments potentiellement erronés ou obsolètes relevés dans la FDS, les classifications des différentes substances présentes et les protections individuelles à envisager.

2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS

PROPRIÉTÉ	VALEUR
Fabriqué par	Thermo Fisher Scientific
État physique	liquide
Forme	-
pH	6-8
Usage	
Date FDS	2023-10-13

La FDS date du 2023-10-13. Elle a donc 2 an(s).

| 2.2 Erreurs de classification

2.2.1 Produit

EmillA a identifié les erreurs de classification potentielles suivantes dans la FDS :

- La substance N,N-Dimethylformamide devrait être classée H360D*** selon les dernières classifications harmonisées publiées par l'ECHA.

| 2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit

Mention d'avertissement : Attention

Pictogrammes (SGH) :



Inflammable

Nocif / Irritant Grave pour la santé

Mentions de danger :

- **H226** Liquide et vapeurs inflammables.
- **H312** Nocif par contact cutané.
- **H319** Provoque une sévère irritation des yeux.

- **H332** Nocif par inhalation.

Conseils de prudence :

- **P116** P116
- **P210** P210
- **P280** Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
- **P303+P361+P353** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):
- **P304+P340** EN CAS D'INHALATION:
- **P305+P351+P338** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- **P312** P312

Transport :

- ADR : Classe 3, Groupe d'emballage III
- RID : -
- ADN : -
- IMDG : Classe 3, Groupe d'emballage III
- IATA : Classe 3, Groupe d'emballage III
- UN : 2265

| 2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition

skin : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes.

eyes : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

ingestion : NE PAS faire vomir. Consulter un médecin.

inhalation : Transporter la victime à l'air frais. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Consulter un médecin.

| 2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes

2.5.1 N,N-Dimethylformamide

Identification

- N° CAS : 68-12-2
- N° EINECS : 200-679-5

Concentration : greater or equal to 95.0

Dangers :

- **H226** Liquide et vapeurs inflammables.
- **H312** Nocif par contact cutané.
- **H319** Provoque une sévère irritation des yeux.
- **H332** Nocif par inhalation.
- **H360D***** Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Oui
REACH Annexe XVII (restrictions)	Oui
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Oui
VLE – Code du Bien-être au travail	VLE-8h (ppm) : 5.0 - VLE-8h (mg/m ³) : 15.0 - VLE-15min (ppm) : 10.0 - VLE-15min (mg/m ³) : 30.0

2.5.1.1 PROPRIÉTÉS

FICHE Février 2021 **Fiche n°69 - N,N-Diméthylformamide** Fiche présentant l'essentiel des données d'hygiène et de sécurité relatives à « N,N-Diméthylformamide » avec un rappel de la réglementation française et des recommandations techniques et médicales. **En savoir plus**

Généralités

Caractéristiques

VLEPMesurage

Incendie - Explosion[2, 7, 9]

Pathologie - Toxicologie

Règlementation

Recommandations

2.6 Protections individuelles et collectives à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Mains	Gants • Matériau : – Caoutchouc butyle (type EN 374) – Néoprène (type EN 374) • Temps de pénétration : – Caoutchouc butyle : > 480 min – Néoprène : < 100 min • Épaisseur : – Caoutchouc butyle : 0.5 mm – Néoprène : 0.45 mm • Norme : EN 374 (testé sous EN 374-3)
Yeux	Protection des yeux • Type : Lunettes de protection • Norme : EN 166 (légende « Protection des yeux » dans la section 8)
Peau	Gants • Matériau : – Caoutchouc butyle (type EN 374) – Néoprène (type EN 374) • Temps de pénétration : – Caoutchouc butyle : > 480 min – Néoprène : < 100 min • Épaisseur : – Caoutchouc butyle : 0.5 mm – Néoprène : 0.45 mm • Norme : EN 374 (testé sous EN 374-3)
Système respiratoire	Protection respiratoire • Utilisation : En cas de concentrations supérieures aux limites d'exposition • Appareils : – Pour utilisation à grande échelle / urgence : appareil respiratoire homologué NIOSH/MSHA ou norme européenne EN 136 – Pour utilisation en laboratoire : appareil respiratoire homologué NIOSH/MSHA ou norme européenne EN 149:2001 • Filtres recommandés : – Type A (gaz et vapeurs organiques) filtre marron conforme EN 14387 • Demi-masques : – Valve filtrage

ZONES À PROTÉGER

MESURES À ENVISAGER

EN 405 – Demi-masque EN 140 + filtre FR141 • Test
d'adéquation : requis lorsqu'un PRE est utilisé

Corps

Vêtements de protection / combinaisons • Recommandation :
Porter des vêtements et des gants de protection appropriés
pour éviter toute exposition cutanée • Norme : Non spécifiée
directement, mais mention de « Protection de la peau » et de
l'obligation de porter des vêtements de protection

| 2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	- Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques. - Porter un équipement de protection individuelle/un équipement de protection du visage. - Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. - Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. - Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. - Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. - Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants. - Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Mesures d'hygiène:" - Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. - Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. - Retirer et laver les gants et vêtements contaminés, y compris leur doublure intérieure, avant réutilisation. - Se laver les mains avant les pauses et après le travail.
Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes.
Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	N/A